

13e édition de le Ronde des Toupies

Course pédestre, Marche, Trail et Randonnée



13e édition de le Ronde des Toupies

Les adeptes de la marche, randonnée pédestre, de course à pied, et du Trail ont rendez-vous le dimanche 29 octobre à Lahitte-Toupière dans le département des Hautes-Pyrénées (**18 km de Ju-Belloc - Gers**), à l'occasion de la « Ronde des Toupies »

Cette concentration sportive organisée par l'Association Sportive Culturelle Artistique Lahittoise « L'ASCAL3 avec la participation des villages de Lahitte-Toupière et Sombrun, propose plusieurs preuves sportives dont 10 km de course, 10 km de marche, 12,5 km pour le Trail et une randonnée pédestre.

C'est désormais un événement sportif bien ancrée dans la région et qui remporte chaque année un brillant succès.

Par ailleurs, cette épreuve compte pour le challenge régional foulées 32 – 2017.

Cette journée sportive dominicale du 29 octobre s'ouvrira par le départ de marche et de la randonnée pédestre de 10 km,

le départ sera lancé à 9 H 30 depuis la salle des fêtes de la commune.

Puis, suivra le départ du Trail à 9 H 45 et enfin à 10 H sera donné celui de la course depuis la salle des fêtes du bourg.

Ravitaillement : Les participants pourront en bénéficier à mi-parcours et avec un buffet à l'arrivée.

Les frais de participation : 10€ pour la course, le Trail, la marche, et 8€ pour la randonnée pédestre.

Si l'inscription est reçue avec le paiement avant le 25 octobre : marche – Trail – course 8€. Randonnée inscription sur place. Chèque à rédiger à l'ordre de l'A.S.C.A.L –

L'épreuve est ouverte aux coureurs licenciés et non licenciés nés en 2001 et avant. La signature des parents sera obligatoire pour les mineurs.

Par ailleurs, le parcours est balisé tous les kilomètres. Les participants doivent se conformer impérativement aux ordres des commissaires de course situés le long du parcours et respecter le code de la route.

En outre, les organisateurs précisent qu'ils ont contracté une RC. Chaque participant devra cependant posséder une assurance personnelle et déclarera être en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition datant de moins d'un an. Ce certificat médical devra remis le jour de l'épreuve (la photocopie est admise).

Retrait de dossards : le jour de la course uniquement à partir de 8 H La manifestation utilise le système de chronométrage par puces « DAG System ». Si un dossard n'est pas rendu la personne devra s'acquitter de la somme de 20€.

Un soutien médical est assuré par la Protection Civile.

Classement – arrivée : le classement sera affiché à la salle des fêtes lors de la remise des prix qui se déroulera vers 12H.

Contact : Madame Fortin Corinne 16 chemin des écoliers 65 700 Lahitte Toupière – Page Facebook « la ronde des toupies »



Les adeptes de la marche sont attendus le 29 octobre à Lahitte
Toupière Photo illustration archives L L